

Comptable Assistant(e) Sanitaire et Social(e)

Formation de niveau IV

Durée : 15 mois

Métier codes ROME : M1203, K1501

Le ou la Comptable Assistant(e) Sanitaire et Social(e) occupe un poste clé en gestion administrative et comptable, principalement dans le secteur médico-social mais aussi en entreprise (gestion de paie, gestion comptable et budgétaire). Il ou elle peut intégrer toute structure hospitalière ou médico-sociale (maison de retraite, établissements spécialisés et structures de service à la personne) sous statut public, privé ou associatif.



La formation est accessible :

- Aux personnes travailleurs handicapés bénéficiant d'une orientation de la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- Aux salariés et demandeurs d'emploi.

Les pré-requis :

- Bonne compréhension des textes administratifs et juridiques.
- Bonne disposition avec les données chiffrées.
- Utilisation courante des outils bureautiques.
- Aptitude d'analyse et d'organisation.
- Qualités relationnelles et expression orale (travail en équipe, sens du contact et du dialogue, discrétion).

Ces éléments peuvent être travaillés au cours d'une remise à niveau (cf. fiche correspondante).

Le déroulé de la formation est construit de manière à ce que le ou la stagiaire s'inscrive progressivement dans une démarche active de reclassement professionnel.

Lors des trois premiers mois de la formation, nous vous aiderons à...

- travailler l'engagement dans le projet de reconversion,
- développer des méthodes d'apprentissage,
- vous approprier le profil professionnel attendu sur le métier,
- acquérir les premières compétences professionnelles.

Ensuite, vous développerez les compétences relevant du métier :

- Assurer les travaux courants de comptabilité.
- Établir la paie et les déclarations sociales courantes.
- Instruire des dossiers administratifs, comptables et budgétaires du secteur sanitaire et médico-social.
Connaissances du fonctionnement des services administratifs (gestion commerciale, comptabilité, paies) ; environnement médico-social, financeurs publics et privés ; normes, règles, organisation comptables et législation du travail.

Lors du dernier mois, vous pourrez mettre l'accent sur :

- Vos démarches d'insertion socio-professionnelle.
- Votre recherche d'emploi.

Pourquoi se former à LADAPT Evian ?

- L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire (formation, insertion, accompagnement médico-psycho-social).
- La formation est individualisée (rythme et progression adaptés, entrée possible tout au long de l'année).
- Des stages en entreprise jalonnent le parcours afin de permettre une meilleure adaptation professionnelle.
- La formation débouche sur un diplôme de niveau IV homologué par le Ministère chargé de l'emploi.

Les stages de rééducation professionnelle sont organisés dans des centres de rééducation professionnelle (CRP), publics ou privés, appartenant au secteur médico-social. Ils permettent à la personne handicapée de suivre une formation qualifiante avec la possibilité d'être rémunérée et logée si besoin au sein même de ces centres.